

Avant les élections
européennes

FAIRE « PATTE BLANCHE »

#STOP

CAPITALISME

RACISME

XÉNOPHOBIE

SÉGRÉGATIONNISME

L'extrême droite, c'est tout d'abord le racisme et la xénophobie prônés par la «préférence nationale» ou la «priorité nationale». Le fait de désigner des boucs émissaires permet de ne pas pointer les vrais responsables de la crise sociale et de ne pas remettre en cause un système capitaliste qui génère toujours plus d'inégalités, y compris en termes d'inégalités Femmes-Hommes.

Pour l'extrême droite, l'homme et la femme forment, au sein du schéma d'une famille dite «traditionnelle», le pilier de la Nation. Dans cette famille, les femmes sont reléguées à la reproduction et à l'éducation. L'homme, de son côté, y représente la force et l'autorité (la figure du chef de famille). Toutes les tendances de l'extrême droite adoptent ce positionnement, qu'elles soient religieuses ou fondées sur une supposée «Loi de la nature».

**OUI, C'EST UN FAIT,
AVEC L'EXTRÊME DROITE,
LES DROITS DES FEMMES
SONT EN DANGER!**

Attention au féminisme identitaire qui tente une percée!

Depuis quelques années, l'extrême droite prend de nouveaux visages pour adoucir son image, encore associée à une certaine forme de violence masculine. De nouveaux visages qui lui permettent d'attirer d'autres types de profils, notamment des femmes. Némésis a été créé à l'initiative d'une poignée d'étudiantes issues de l'extrême droite parisienne. Némésis n'est pas un groupe féministe, elles ne sont pas là pour changer quoi que ce soit à la condition des femmes. Elles servent un discours haineux et stigmatisant. Le féminisme n'est, pour Némésis, qu'un instrument de promotion de son idéologie xénophobe.

L'actualité a démontré une nouvelle fois l'importance de notre lutte pour le droit à l'avortement et **nous pouvons donc affirmer avec fierté que c'est une victoire historique due à la large mobilisation féministe et progressiste à laquelle la CGT a participé, la France étant le premier pays à consacrer le droit de «liberté garantie»**. Nous défendons l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution qui aurait été plus protectrice, c'est finalement le terme de «liberté garantie» qui a été retenu par les parlementaires. **L'intérêt de la constitutionnalisation de ce droit réside dans le fait qu'il s'agit d'une norme nationale suprême.** Ainsi, sa modification ré-

pond à des conditions beaucoup plus restrictives que celles prévues dans le cadre d'une modification de la loi. Les principes inscrits dans la Constitution sont le reflet des valeurs fondamentales sur lesquelles repose une société : y inscrire l'IVG permet d'asseoir pleinement l'importance de la préservation de ce droit.

Le droit à l'avortement fait partie des droits sexuels et reproductifs qui font partie intégrante des droits humains. Ces droits concernent des aspects essentiels de la personne liés à son corps, sa sexualité, sa santé, ses relations affectives, ses choix de parentalité. Ainsi, **il est essentiel de renforcer le cadre juridique existant pour que, jamais, le droit à l'IVG ne soit remis en cause en France.** En effet, plusieurs pays régressent et cessent de garantir l'effectivité de ce droit pour les femmes. Même dans les pays où l'avortement est légal, des obstacles peuvent encore exister tels que des procédures particulièrement dissuasives, des coûts élevés, des délais d'attente, des exigences de consentement parental ou conjugal, et la stigmatisation sociale. De même, ce droit est menacé du fait de la montée des extrêmes droites, des intégrismes religieux, du recul des droits des femmes et du conservatisme.

Avril 2024



PODCAST

Sabotage est un flux de podcasts pensé comme une boîte à outils pour comprendre, s'informer et décortiquer l'extrême droite. À travers des épisodes aux thématiques et aux formes très diverses, ces podcasts souhaitent rendre accessibles au plus grand nombre des outils pour prendre du recul, apprendre sur le sujet et ainsi mieux s'armer pour lutter contre l'extrême droite.

